



Un exemple de projet de développement économique à la frontière DE/NL/BE

Jean Severijns

Chef de projet
"Internationalisation",
Province du Limbourg (NL)
jmj.severijns@prvlmburg.nl



A la frontière entre les Pays Bas, la Belgique et l'Allemagne, neuf partenaires* se sont associés pour mettre en place un programme commun visant à créer une "Région technologique de pointe" ("Top Technology Region"), appelée "TTR-ELAT". C'est après avoir constaté que seule une collaboration à long terme pouvait permettre de faire décoller leur compétitivité commune, que ces neuf partenaires ont décidé d'unir leurs forces, à l'image de la frontière franco-germano-suisse, sur un territoire de huit millions d'habitants devenu l'une des plus grandes régions technologiques en Europe (l'entreprise suisse 'BAK Basel Economics', après avoir identifié les secteurs clés d'un développement conjoint, a montré que cette région était devenue l'une des plus performantes). Ainsi, les territoires partenaires ont travaillé à un programme d'actions commun ; et le 10 mars 2010, les niveaux politique national, régional et local ont lancé le processus de mise en œuvre.

Le projet privilégie le développement d'activités liées à la chimie et aux nouveaux matériaux, à la santé et aux solutions de haute technologie, et en particulier les connexions entre ces secteurs. Le programme d'actions comporte six axes : la mise en réseau stratégique au niveau transfrontalier, le soutien au développement du commerce et des entreprises et la réduction des barrières institutionnelles.

Après le lancement de l'initiative par les trois villes impliquées, la Province néerlandaise du Limbourg a joué un rôle essentiel notamment pour avoir permis d'harmoniser les intérêts des gouvernements régionaux et nationaux. L'accent du projet est porté sur l'optimisation de la coopération entre les organismes de recherche et de formation, les multinationales et PME, et le gouvernement et cela génère des projets et des activités spécifiques.

Le projet dans son ensemble va bien au-delà de l'initiative Interreg et constitue un modèle d'innovation pour le niveau régional "fonctionnel" (englobant tous les acteurs). Il représente une nouvelle étape dans la collaboration transfrontalière. Par exemple, les participants au "TTR-ELAT" sont déjà membres de deux KIC ('Knowledge and Innovation Community') européennes ; l'Université de technologie d'Aix-la-Chapelle et 'NedCar' (Constructeur automobile aux Pays Bas) collaborent sur une nouvelle voiture électrique ; des organismes de recherche et des entreprises des trois pays allient leurs connaissances pour créer une canne intelligente ('I-Cane') pour les aveugles ; des campus de recherche travaillent main dans la main ; des partenaires de part et d'autre de la frontière coopèrent en vue de développer des matériaux biomédicaux ; des universités ont mis en place des programmes d'entrepreneuriat, etc. Une collaboration structurée ouvre des possibilités quasi illimitées !

* Les Provinces du Limbourg néerlandais et du Brabant-du-Nord (NL), du Limbourg belge, du Brabant flamand et de Liège (B), une partie de l'Etat fédéral allemand de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, et les Villes d'Eindhoven (NL), Louvain (B) et Aix-la-Chapelle (D).

Développement économique : Exploiter le "capital territorial transfrontalier"

Le renforcement de la coopération entre les acteurs économiques de part et d'autre d'une frontière peut générer de réelles opportunités de développement. Dans ce domaine les acteurs publics et économiques se trouvent souvent dans un jeu complexe de concurrence et de coopération. Aussi, l'enjeu, pour le développement territorial transfrontalier réside dans le passage de cette logique de concurrence à une logique de "coopétition" combinant les deux.

Les initiatives en Europe qui favorisent le développement économique transfrontalier sont nombreuses, comme en témoignent les exemples présentés ici (point de vue ci-contre et encadré en page 2). D'une manière générale, les expériences montrent que la maîtrise, par la main d'œuvre et les entreprises, de deux langues, de deux cultures et de deux environnements administratifs et juridiques différents constituent une étape essentielle dans ce développement.

La disparité des forces économiques de part et d'autre de la frontière est également un élément déterminant. Le tissu économique ou industriel varie souvent selon des différentiels de salaires, de taux de chômage et de prix qui peuvent être très différents. Un tel contexte peut être à la fois un atout pour des entreprises qui peuvent tirer profit de ces différentiels (en choisissant par exemple le système le plus adapté) et un handicap pour d'autres acteurs.

Dans une approche d'économie d'échelle, "plus grand" signifie également "plus d'impact" et la coopération transfrontalière agrandit le territoire, pouvant permettre d'atteindre une "masse critique" en terme par exemple d'équipements ou d'investissements. Les clusters transfrontaliers fournissent un bon exemple d'économie d'échelle comme par exemple le cluster trinational Biovalley, à la frontière franco-germano-suisse dans le domaine des sciences de la vie, où la



coopération a notamment permis d'atteindre une masse critique et d'intégrer tous les niveaux de la chaîne de production (www.biovalley.com).

Toutefois, le développement transfrontalier des entreprises nécessite d'être soutenu par les autorités publiques car toute une série de difficultés se pose à elles : financement, distorsions de concurrence (marchés publics fermés pour les entreprises de l'autre côté de la frontière), manque d'interopérabilité en termes de normes, d'assurances, de certifications, de marché du travail, etc. Pour les aider, les initiatives peuvent permettre d'informer les entreprises et faciliter leurs démarches (par exemple pour mettre en place un marketing territorial transfrontalier), les aider à trouver du personnel compétent, financer leur développement de l'autre côté de la frontière, coordonner les acteurs, mettre en place des infrastructures adéquates (comme des zones d'activités transfrontalières), etc. Quelques exemples de projets en page 2. ▶

Congrès franco-suisse sur le transfrontalier

Le 28^{ème} congrès du Groupement Transfrontalier Européen, présidé par Michel Charrat, s'est tenu le 10 avril dernier à Annemasse, en présence de Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, ministre des affaires étrangères de la Suisse et de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat français aux affaires européennes. Ils ont notamment affirmé leur volonté d'œuvrer à un meilleur équilibre économique, social et fiscal pour les territoires frontaliers de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Le congrès du GTE s'est inscrit cette année dans une importante actualité avec tout d'abord un accord signé la veille entre les partenaires français du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Cet accord, créant un syndicat mixte ("ARC SM"), doit permettre côté français de parler d'une seule voix. Il constitue une étape historique dans la mise en place d'une gouvernance commune transfrontalière et pose les bases vers un Groupement européen de coopération. Dans ce cadre ont également été évoqués la création d'un guichet unique pour les

transfrontaliers dans les préfectures et la création de zones franches frontalières.

Le GTE, qui a adhéré à la MOT en 2008 et qui regroupe aujourd'hui 30 500 membres, a également présenté ses dossiers : destinés à faciliter le quotidien des frontaliers, ils concernent des questions très concrètes comme le libre choix de l'assurance maladie après 2014, la rétrocession chômage, les allocations familiales, les problèmes de double imposition... (plus d'infos : www.frontalier.org)

A noter également, le 29 mars, Pierre Lellouche a réalisé une visite de terrain sur le territoire de "Bâle-Mulhouse", au sein de l'EuroAirport et de la zone d'activité qui en dépend. Ce site bénéficie d'un statut spécial binational datant de 1949 et pour lequel, selon le ministre, se pose un "dilemme entre l'application du droit français et le maintien de l'emploi". Un compromis devrait en effet être trouvé entre une dérogation au droit du travail français (pour les 4000 travailleurs français concernés) et les conséquences en terme économique d'une éventuelle délocalisation des entreprises côté suisse que cela engendrerait.

La pépinière d'entreprises transfrontalière "Eurodev Center" entre la Lorraine et la Sarre



La pépinière transfrontalière Eurodev Center, sur le site de l'Eurozone, à la frontière franco-allemande. www.pepiniere-forbach.fr ou www.gruenderzentrum-forbach.com

Longtemps marqué par ses activités minières, le territoire frontalier de l'Est mosellan, à la frontière franco-allemande, a connu une importante mutation économique et sociale afin de valoriser les nouvelles énergies et les technologies innovantes liées tant à l'industrie qu'aux services. En 2008, pour accompagner le territoire dans ces mutations, la Communauté d'Agglomération de Forbach a doté le territoire d'une pépinière d'entreprises transfrontalière. Située sur l'Eurozone Saarbrücken-Forbach, celle-ci accueille et accompagne tous projets de création d'entreprises (ou d'entreprises âgées de moins de cinq ans) liés à des activités innovantes ou de services à haute valeur ajoutée s'inscrivant dans une démarche de développement durable. La pépinière guide ainsi les créateurs d'entreprise dans les différentes étapes de développement de leur projet : évaluation du projet d'entreprise et des conditions de réussite, informations sur les aides publiques et privées mobilisables, aide à l'élaboration du plan d'affaires, suivi régulier de l'activité des entreprises résidentes, mise en relation avec le tissu économique local et transfrontalier.

La structure accueille aujourd'hui dix sociétés, dont deux allemandes, et génère une trentaine d'emplois. Des conférences destinées aux entreprises lorraines et sarroises y sont régulièrement organisées. Une grande partie de la stratégie repose donc sur le développement de relations étroites avec des acteurs économiques et scientifiques en Allemagne, et plus particulièrement dans le Land de Sarre : collectivités territoriales (dans le cadre de l'Eurodistrict SaarMoselle), chambres consulaires (IHK, HWK), clubs d'affaires franco-allemands, instituts de formation et de transfert de technologie sarrois, partenaires privés...

A noter qu'un autre projet de "plateforme entrepreneuriale franco-italienne pour développer l'économie innovante de la vallée de la Maurienne" est à l'étude afin de développer les échanges économiques entre la Savoie et la Région Piémont. Ce projet comporte une approche spécifique liée à la revalorisation des territoires de montagne. Une convention de coopération doit prochainement être signée entre les partenaires. (www.maurienne-expansion.com).

Création d'une CCI transfrontalière sur le versant basque franco-espagnol

Les CCI de Bayonne Pays Basque et du Gipuzkoa, qui développent depuis des années une coopération transfrontalière active, ont souhaité franchir une étape dans leurs partenariats en créant une structure de coopération commune. En effet, sur ce territoire, alors que les principaux sujets de jonction ou de compétition entre le Nord et le Sud conditionnent l'avenir des entreprises (ligne ferroviaire, port, aéroport, plateforme logistique, zones d'activités), l'enjeu économique est encore trop rarement intégré comme facteur clef dans les processus de décision des projets publics.

Dans ce contexte, l'ambition de la CCI transfrontalière en cours de création est double : 1/ rendre l'espace "Pays Basque-Gipuzkoa" plus intégré au plan économique en favorisant les connexions de toutes natures et 2/ résoudre les difficultés qui entravent la coopération économique transfrontalière au quotidien. Deux missions ont ainsi été définies : représenter les entreprises auprès des instances publiques (avis sur les grands projets, séminaires sur les enjeux transfrontaliers, être force de proposition) et porter des projets qui permettent de faciliter les coopérations entre entreprises. La MOT travaille actuellement à aider les partenaires dans la structuration juridique du projet, qui fait par ailleurs l'objet d'un financement Interreg.

Revue de presse

- **Herman Van Rompuy à Lille, hier : soutien de poids à l'Eurométropole**, La Voix du Nord, 11 avril
Le président du Conseil européen [...] était à Lille pour observer le fonctionnement de l'instance transfrontalière.
- **L'air n'a plus de frontières**, Le Républicain lorrain, 27 avril - *Simone Peter, ministre sarroise de l'Environnement et Alain Marchal, représentant du préfet de la Moselle, ont assisté à la signature d'une chartre de coopération renforçant la collaboration entre les réseaux de surveillance de la qualité de l'air...*
- **Eurodistrict - Marcus Obrecht nommé secrétaire général**, DNA, 25 avril - *Deux mois après sa création, le bureau de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau vient de désigner son premier secrétaire général.*
- **Un plan transfrontalier pour protéger le Mont-Blanc**, Environnement Magazine, 1^{er} avril - *L'Espace Mont-Blanc vient d'obtenir un financement de 12 millions d'euros dans le cadre d'un programme intégré transfrontalier. Objectif : une reconnaissance du territoire en tant que réserve de biosphère ou patrimoine mondial de l'Unesco.*
- **Un GECT pour rendre son entité à Dame Nature**, Tribune Bulletin Côte d'Azur, 23 avril - *Parc national du Mercantour et Parco naturale delle Alpi Marittime s'apprentent à signer une union [...] grâce au prochain GECT...*
- **Partenariat universitaire avec Gérone**, L'Indépendant, 25 mars - *Une convention-cadre pour la création d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur transfrontalier Pyrénées Méditerranée a été signée...*
- **Gipuzkoa et Pyrénées-Atlantiques collaborent activement**, Sud Ouest, 14 avril - *Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Diputación foral de Gipuzkoa avaient joué les pionniers en signant une "convention de coopération transfrontalière" le 13 avril 2005. Lundi, les acteurs de ce rapprochement ont dressé le bilan...*
- **Le premier hôpital transfrontalier d'Europe en construction dans les Pyrénées**, AFP, 26 avril - *La ministre française de la Santé, Roselyne Bachelot (3e G), son homologue espagnol Trinidad Jimenez (3e D) et le président de la Catalogne José Montilla (4e D) lors d'une visite du chantier à Puigcerda...*

Assemblée générale 2010

L'Assemblée générale de la MOT se tiendra cette année à Paris, à l'invitation de la Caisse des Dépôts, **le 3 juin 2010**. Elle sera présidée par Michel Delebarre, président de la MOT, ancien-ministre d'Etat et député-maire de Dunkerque.

La veille, **le 2 juin**, une **conférence-débat** est organisée sur le thème :

"L'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe".

Pour plus d'informations et si vous souhaitez y participer, l'ensemble de la documentation est en ligne sur : www.espaces-transfrontaliers.eu

En bref

■ Création du CECICN

La "Conférence des Réseaux Transfrontaliers et Interrégionaux de Villes Européennes" (CECICN*) a été officiellement lancée le 23 avril 2010, à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, où est localisé son siège. Cette conférence rassemble plus de 500 villes situées dans des espaces frontaliers européens, membres des six réseaux fondateurs suivants : la MOT, le Réseau Ibérique des Entités Transfrontalières (RIET), la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (CVAA), le Forum des Villes Adriatiques et Ionniennes (FAICT), Medcities et l'Union des Villes de la Baltique (UBC). L'un des objectifs est de devenir un interlocuteur de la Commission européenne pour la politique de cohésion post-2013. Un article plus complet sera publié dans une prochaine newsletter.

* Conference of European Cross-border and Interregional Cities Network

■ UE 2020

Suite à la proposition de la Commission européenne sur la stratégie européenne "Europe 2020" du 3 mars dernier, le Comité des régions a lancé une nouvelle consultation auprès des régions et des villes européennes afin de renforcer la place et le rôle de l'échelle territoriale dans ce processus. La contribution de la MOT, disponible sur le site www.espaces-transfrontaliers.eu, vise à renforcer la prise en compte de l'échelle locale transfrontalière. La nouvelle stratégie européenne doit être adoptée par le Conseil européen en juin prochain.

■ Le Guide des projets transfrontaliers



La MOT a édité en mars dernier un Guide des projets transfrontaliers, outil pratique opérationnel et financier, destiné aux élus locaux et aux porteurs de projets.

Pour toute demande ou pour télécharger le Guide : www.espaces-transfrontaliers.eu.